

Nom – Prénom de l'enfant

Classe

Fonctionnement du Centre de loisirs Été 2024

- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ Si votre enfant n'est pas prévu au périscolaire et que vous avez besoin de le déposer avant 9h00 ou le laisser après 17h00 merci de contacter le secrétariat enfance.
- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée Centre de loisirs **à partir de 9h00 et ce jusqu'à 9h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé.

Nouveauté Été 2024 : Les enfants pique-niqueront désormais **les jeudis tout l'été**. Vous pouvez réserver le pique-nique ou le fournir à votre enfant (repas froid **obligatoire** dans un sac isotherme marqué impérativement au nom et prénom de votre enfant).

Période juillet 2024	Péri loisirs Matin 7h00 - 9h00	Matin 9h00 - 12h00	Repas et pique-nique du jeudi Cantine 12h00 - 13h30	Après midi 13h30 - 17h00	Péri loisirs Soir 17h00 - 19h30	Pique-Nique du jeudi fourni par la famille
Lundi 8 juillet 2024						
Mardi 9 juillet 2024						
Mercredi 10 juillet 2024						
Jeudi 11 juillet 2024						
Vendredi 12 juillet 2024						
Lundi 15 juillet 2024						
Mardi 16 juillet 2024						
Mercredi 17 juillet 2024						
Jeudi 18 juillet 2024						
Vendredi 19 juillet 2024						
Lundi 22 juillet 2024						
Mardi 23 juillet 2024						
Mercredi 24 juillet 2024						
Jeudi 25 juillet 2024						
Vendredi 26 juillet 2024						
Lundi 29 juillet 2024						
Mardi 30 juillet 2024						
Mercredi 31 juillet 2024						
Jeudi 1 août 2024						
Vendredi 2 août 2024						

Période août 2024	Péri loisirs Matin 7h00 - 9h00	Matin 9h00 - 12h00	Repas et pique-nique du jeudi Cantine 12h00 - 13h30	Après midi 13h30 - 17h00	Péri loisirs Soir 17h00 - 19h30	Pique-Nique du jeudi fourni par la famille
Lundi 5 août 2024						
Mardi 6 août 2024						
Mercredi 7 août 2024						
Jeudi 8 août 2024						
Vendredi 9 août 2024						
Lundi 12 août 2024						
Mardi 13 août 2024						
Mercredi 14 août 2024						
Lundi 19 août 2024						
Mardi 20 août 2024						
Mercredi 21 août 2024						
Jeudi 22 août 2024						
Vendredi 23 août 2024						
Lundi 26 août 2024						
Mardi 27 août 2024						
Mercredi 28 août 2024						
Jeudi 29 août 2024						
Vendredi 30 août 2024						

Les conditions d'annulation d'une journée vacances : Selon les modalités de fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation doit nous parvenir suivant les dates ci-dessous. Dans le cas contraire, le repas vous sera facturé.

- ✓ Le vendredi midi au plus tard pour les lundis et mardis
- ✓ Le lundi midi au plus tard pour les mercredis
- ✓ Le mardi midi au plus tard pour les jeudis
- ✓ Le mercredi midi au plus tard pour les vendredis

Le Centre Social est fermé le jeudi 15 août et le vendredi 16 août 2024.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

Date et Signature

DATE LIMITE D'INSCRIPTION – VENDREDI 7 JUIN 2024. Toute inscription remise après la date limite sera traitée en fonction des places disponibles et du taux d'encadrement.

, avenue de la Libération - BP 54 - 60260 LAMORLAYE

SIRET : 502 655 699 00010 – CODE APE : 8899B

☎ 03 44 21 61 61 📠 03 44 21 61 60

✉ christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org